NATIONS UNIES



Conseil de sécurité

Distr. GÉNÉRALE

S/1999/155 16 février 1999 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRÉSENTANT SUPPLÉANT DE LA MALAISIE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre, datée du 12 février 1999, indiquant que M. Roslan Abdul Rahman a été nommé représentant suppléant de la Malaisie au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.
